

COMPRENDRE ET SAVOIR REMPLIR LES DECLARATIONS D'IMPOT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS

Quand doit être établie la déclaration des revenus ? Qui fait partie du foyer fiscal ? Quels sont les revenus à déclarer sur la 2042 et pour quel montant ? Quelles sont les autres déclarations à compléter ? Connaître toutes les déclarations 2044, 2074, 2042 C Pro ; 2047 etc. c'est ce que propose cette formation pour vos collaborateurs. Une formation indispensable à tout collaborateur de cabinet.

Public visé

- Collaborateurs EC confirmés et débutants
- EC

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Objectifs professionnels

Faire le point sur les zones de risque en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques

Contenu de la formation

1. Déclaration et paiement

2. Qui fait partie du foyer fiscal (déclaration 2042) ?

3- Quels sont les revenus à déclarer sur la 2042 et pour quel montant ?

3.1. Principes généraux

3.2. Traitements, salaires, pensions

- Revenu imposable - éléments imposables
- Exonérations : apprentis, stagiaire
- Charges déductibles

3.3. Revenus de capitaux mobiliers

- Revenus concernés
- Mise en place du PFU, choix PFU/IR

3.4. Plus-values immobilières : rappels

4. Quelles sont les autres déclarations à compléter ?

- Déclaration 2044 - Revenus fonciers
- Déclaration 2074, Plus-values sur valeurs mobilières et droits sociaux

- Déclaration 2042 C PRO - Revenus professionnels : BIC/ BNC / BA

5. Les charges déductibles du revenu global, les réductions et crédits d'impôt
(déclarations 2042 et 2042 C)

- Charges déductibles du revenu global
- Réductions et crédits d'impôt

6. Comment déclarer l'IFI ?

- Déclaration 2042-IFI et ses annexes
- Quels montants déclarer ?

Méthodes pédagogiques

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires au bon déroulement de la formation.

- Exposé
- Evaluation de l'acquisition, des connaissances.

Supports de formation

- Diaporama au format électronique
- Documentation
- Test de validation des connaissances
- Support dématérialisé

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable.

Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Durée et moyen de suivi de l'exécution de l'action - Lieu

- 7 heures
- Feuille de présence signée par les participants.
- TERRA GESTION – 3 avenue du Général de Gaulle LISSES 91021 EVRY cedex –
Tél : 01 84 18 00 10

Validation

- Questionnaire de validation des acquis.
- Attestation de fin de formation.

Coût de la formation

- 370,00 € HT la journée soit 444,00 € TTC

VOS CONTACTS :



Contactez l'AECC 91

Pour :

- Votre futur projet de formation.
- Un besoin administratif ou de suivi de formation.
- Une question d'ordre technique ou pédagogique

Secrétariat

06 38 38 01 89

contact@aecc91.com



Rendez-vous sur
www.aecc91.com

Pour :

- Trouver rapidement une formation.
- Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes.
- S'inscrire à une formation.



Pour nous faire parvenir vos
documents papier

AECC91

3 avenue du Général de
Gaulle - LISSES

91021 EVRY Cedex

Association loi 1901 – SIRET : 409 298 676 - n° formateur 11910322991